

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Messidor, an VII.



Revue de dix-huit mille hommes faite par le grand seigneur. — Plaintes faites au général Masséna, par le citoyen Kuhn, commissaire du gouvernement helvétique. — Discours du citoyen Moulin lors de sa réception au directoire. — Adresse au peuple français. — Approbation de la résolution relative à la levée de tous les conscrits, et à l'emprunt de cent millions.

TURQUIE.

Constantinople, le 29 floréal.

Avant-hier le jannissaire Aga a passé au camp de Scutari avec dix-huit *ortas*, ou compagnies de jannissaires, formant dix-huit mille hommes. Toutes ces troupes ont défilé en bateau devant le grand-seigneur qui s'étoit rendu à Ala-Kiosk. S. H. après s'être entretenue long-tems avec l'Aga, l'a fait revêtir d'une pelisse de Samour, lui a donné un sabre enrichi de brillans, ainsi qu'un superbe cheval. Elle lui a fait remettre en outre trente mille piastres pour être distribuées aux jannissaires. Il est aussi parti hier plusieurs détachemens de canonniers, sappeurs, pontonniers, &c. ; d'autres troupes les suivront demain & les jours suivans. Le départ du grand-visir paroît différé jusqu'au 25. L'armée qu'il commandoit sera de plus de cent mille hommes, sans compter les forces qui se trouvent déjà sous les ordres de Dgzzar-Pacha.

L'on n'a pas encore la relation du commodore Sidney Smith sur la dernière affaire dont Dgezzar-Pacha a instruit la Porte ; mais on a de lui des détails circonstanciés sur les événemens antérieurs relatifs au siège de Saint-Jean-d'Acre ; en voici le résultat :

Le feu de la place continue nuit & jour sans interruption. L'artillerie étoit servie par les anglais & les canonniers turcs. Le feu de l'ennemi avoit presque entièrement cessé, Buonaparte réservant le peu de munitions qui lui restoit pour un dernier effort qui ne donnoit aucune inquiétude au colonel Phelippeaux, ingénieur de la place.

Dans la conférence que le ministre d'Angleterre a eue à Bebeck avec reiss-effendi, le capitaine Duroi, expédié le 31 mars, de Saint-Jean d'Acre, a remis à ce dernier le drapeau commandant de la flottille dont s'est emparé le commodore Sidney.

AUTRICHE.

Vienne, le 28 prairial.

Le général de cavalerie Mélis, annonce que le général ennemi Moreau s'est retiré dans la vallée du Tamaro, & a pris près de Savonne une position qui le met en état d'attendre les renforts qui lui sont destinés.

Le général Lusignan qui se trouve à Pignerol, a pénétré le long de la Pelice vers Lucerne, pour y soumettre les habitans des montagnes, au remient appellés *Barbets*, que les Français ont engagés à s'armer en leur faveur. A cette occasion le général Zimmermann, que l'ennemi avoit mis à leur tête, a été enlevé par un détachement du régiment de Stuart & amené prisonnier.

ALLEMAGNE.

Ratisbonne, le 27 prairial.

Dans la conférence extraordinaire qui a eu lieu le 24 de ce mois, sur le décret impérial relatif à l'assassinat des ministres français, il a été arrêté que le protocole seroit ouvert le 24 du mois prochain. Le ministre directorial de Mayence étoit d'avis de faire d'abord un rapport de cette affaire aux députés ; mais on n'a pu se réunir sur cet avis ; il paroît que le vœu général est que deux députés des électeurs, deux des princes, & deux des villes libres, & des envoyés du directoire français, informeront sur cette affaire. Reste à savoir où cette commission s'assemblera, & si ce sera la diète de l'Empire ou les princes qui nommeront des députés.

Francfort, le 30 prairial.

Les gazettes de Roveredo & des frontières de l'Italie, en date du 20 prairial, portent que l'on attend avec impatience l'issue de l'expédition du général Kray, contre les troupes françaises venant de Naples. Les austro-russes rassembloient leurs forces, et retiroient les troupes même qui étoient chargées du blocus de Mantoue, pour combattre l'armée de Macdonald ; & l'on s'attendoit qu'ils seroient également forcés à abandonner le Piémont. Du reste, elles ne dissimulent pas que si la régnion de Moreau & de Macdonald a lieu, & si les deux corps d'armée, agissant de concert & en même tems, attaquent les coalisés, il sera impossible à ceux-ci de se maintenir dans les positions qu'ils occupent, et qu'ils seront forcés au moins à repasser le Pô.

(Les succès de l'armée française à Modene, postérieurs à cette époque, sont donc, d'après l'aveu même de nos ennemis, d'une extrême importance, et présagent des événemens plus importans encore).

Quant au nord de l'Allemagne, si l'on en croit des lettres particulières et quelques gazettes, on auroit à craindre que le ministère prussien ne restât pas fidelle au système de neutralité. On parloit, à Berlin, d'une expédition en Hollande, et le bruit s'étoit même répandu dans la garnison que, sous quinze jours, à la date du 24 prairial, on auroit l'ordre de marcher. Il est certain que l'opinion commune, parmi un certain ordre de personnes, est que de tous les pays où le système de gouvernement a été changé, la Hollande est celui où il existe le plus de mécontentement, & où les germes d'une contre-révolution seroient plus faciles à développer. Mais nous sommes loin d'ajouter aucune foi à ces nouvelles, ni d'adopter de semblables conjectures.

Des bords du Mein , le 2 messidor.

Le roi de Prusse a passé en revue, à Furth, ses troupes du margraviat. Il a dû arriver le 18 au soir à Anspach S. A. S. l'électeur de Bavière y étoit attendu le même jour.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt s'est rendu à Barenth pour y rendre ses devoirs au roi ; l'électeur de Cologne s'y est aussi rendu pour le même motif, mais *incognito*.

Il est question d'une alliance entre l'Autriche & la Suède.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Berne , le 2 messidor.

Le commissaire du gouvernement helvétique, le citoyen Kuhn, vient de réitérer ses plaintes au général Massena sur les excès commis par quelques militaires de son armée ; il s'exprime ainsi :

« Notre pauvre peuple est vexé, abusé, ruiné & réduit au désespoir ; nous réclamons auprès de vous, avec franchise, protection & justice.

« Nous savons distinguer les maux inséparables de l'état de guerre d'avec les abus & les vexations ; nous sommes bien persuadés, citoyen général, que notre patrie ne peut être sauvée qu'autant que l'harmonie régnera entre l'armée française & les habitans de l'Helvétie ».

On a détaché des troupes dans le fond de la vallée de Hassli, parce que les Autrichiens vouloient y pénétrer & que plusieurs de leurs partisans s'y sont établis. On peut leur enlever les moyens de communiquer avec ces rebelles.

Le général Lecourbe a marché de Lucerne à Arth, à deux lieues de Zug, du côté de Schwitz, où les Autrichiens avoient pénétré & où ils exigeoient des contributions en viande, en pain & en argent. C'est après y avoir commis toutes sortes de désordres pendant cinq jours, qu'ils se sont retirés vers Notre-Dame des Hermites. Les vœux des habitans les avoient appelés ; ils n'ont emporté que leurs malédiction.

Le plus grand ordre regne dans l'Underwald ; les habitans vivent avec les Français dans la plus étroite intimité. Le général Loison s'est avancé avec un corps de troupes entre Engenthal & Wasen, dans le Gadmenthal.

Zurich , le 2 messidor.

Le quartier-général de l'archiduc Charles est toujours à Klotten. Le prince de Lorraine & le général Hotz sont arrivés ici ; les habitans de cette ville se louent beaucoup de la bonne discipline qu'observent les troupes impériales. Il n'a encore été fait aucun changement essentiel dans la forme du gouvernement ; la municipalité & les autres branches de l'administration ont été maintenues provisoirement sous la dénomination de *régence intérimistique*. La légion, composée d'émigrés suisses, se trouve dans les environs de Zurich ; quelques compagnies sont dans la ville.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye , le 4 messidor.

Notre gouvernement a approuvé la conduite des commandans de nos canonnières, à l'occasion de la prise de nos quatre bâtimens dans l'Ems, & laissé au gouvernement prussien de tirer raison de l'insulte faite à son territoire.

Nous apprenons de Breme que quatre vaisseaux de guerre anglais, savoir, une frégate & trois brigantins, sont entrés dans la rivière le Weser, & se sont mis à l'ancre à une lieue du port de Brack.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg , le 7 messidor.

Avant-hier, il y a eu un vif combat près de Niederacheren, en avant de Kell. Les autrichiens ont inopinément attaqué nos troupes légères ; mais celles-ci ont soutenu le choc avec beaucoup de courage : il s'est engagé un combat extrêmement acharné. Le vingtième régiment de chasseurs à cheval, par une manœuvre savante, étant enfin parvenu à prendre l'infanterie ennemie à dos, en tua un grand nombre ; une partie des autrichiens se sauva & le reste fut prisonnier de guerre. Nos troupes ont occupé, après cette affaire, la porte de Niederacheren.

Le général Turreau, qui a commandé jusqu'ici à Mayence, a passé par notre ville pour se rendre en Suisse, où il doit commander une division. Le général Klein commande à présent la cavalerie de l'armée du Danube, & le général Suchet le remplace comme chef de l'état-major.

Jusqu'ici, disent les dernières lettres de la Suisse, la position de l'armée est toujours la même en Valais. Le corps d'armée qui se trouve dans ce pays, a reçu des renforts. Son quartier-général est à Sieres. L'avant-garde sous les ordres du général Jacopin, qui est établi à Brigau, occupe le poste important de la Tavernette, peu distant du sommet de Saint-Clomb, & ferme ainsi ce passage important dans le Valais aux ennemis qui vouloient y pénétrer. Le général Lorge n'étoit pas encore arrivé dans le Valais le 1^{er} messidor. C'est le général Bertrand qui y commande provisoirement. Le général Xantrailles est parti de Sieres ; on ignore où il est allé.

Le général Massena est toujours près de Bremgarten : une partie du grand quartier-général de l'armée va être transféré à Lenzbourg. L'armée occupe une excellente position : elle reçoit tous les jours des renforts, de manière qu'elle est dans ce moment forte de plus de 50,000 hommes.

Le citoyen Lauther, chef de bureau dans le ministère de la guerre, a été nommé ministre de la guerre de la république helvétique.

C'est le 4 messidor, que le directoire helvétique a dû tirer au sort pour déterminer quel directeur devra sortir cette année. Le corps législatif nommera sur-le-champ le remplaçant.

Les lettres authentiques de Grenoble, du premier de ce mois, parlent d'une grande victoire remportée par Moreau & Macdonald, sur Suwarow & Ott, dans les Appennins. La perte des austro-russes est évaluée à 18 mille hommes, en tués, blessés & prisonniers.

Le général Colaud est toujours à Manheim, où se trouvent encore quelques troupes françaises. Sous peu les fortifications de cette place seront entièrement rasées & démolies.

Du Havre , le 8 messidor.

Depuis deux jours, on aperçoit cinq bâtimens de guerre anglais. Il avoit sur rade, hier, une grande frégate qui n'étoit pas très-éloignée ; deux autres bâtimens, frégates ou corvettes, très au large, et deux cutters.

Cette division n'est nullement inquiétante pour notre place ; elle se borne à bloquer le port, et ne manifeste aucunes intentions hostiles. D'ailleurs, ces forces seroient bien foibles contre une station considérable qui est en première ligne. Des batteries bordent aussi la côte.

Paris , le 10 messidor.

Le citoyen Moulin, membre du directoire exécutif, nommé en remplacement du citoyen Larévellière-Lépeaux,

est arrivé avant-hier à onze heures du soir, & a été installé hier, à midi, avec la solennité accoutumée.

Voici les discours qui ont été prononcés à cette occasion :

Discours du citoyen Moulin.

CITOYENS DIRECTEURS,

Dans des circonstances moins difficiles, le choix honorable qui m'associe à vos travaux m'aurait effrayé, & la méfiance de mes forces aurait fixé ma détermination. J'aurais témoigné ma reconnaissance envers les représentans du peuple français, en redoublant d'efforts contre les brigands qui organisent la guerre civile dans les départemens de l'Ouest; mais lorsque les dangers de la patrie commandent, un soldat de la révolution ne doit prendre conseil que de son courage. J'apporte ici le dévouement d'un militaire accoutumé à rester ferme au poste qui lui a été assigné.

Si une haine profonde des ennemis de la république, des dilapidateurs & des fripons, est un titre à votre confiance, j'ai l'orgueil de croire que mes preuves sont faites, & que vous me l'accorderez. Ce qui me manque des connoissances nécessaires aux fonctions éminentes auxquelles je suis appelé, je l'acquerrai par mes communications fréquentes avec vous. Les bonnes intentions sont ordinairement suivies de quelques succès, & les miennes ont toujours été pures.

L'attitude que vient de prendre le corps législatif, & la confiance qu'inspire votre patriotisme, donnent tant de moyens de faire le bien, que je ne saurois me défendre de l'espérance de coopérer à celui que l'on attend de vous.

Citoyens directeurs, l'union des deux pouvoirs, leur vœu pour la république; leur volonté bien prononcée de pourvoir aux besoins des armées, & de les affranchir du joug odieux des sang-sues publiques, vont remettre les soldats de la liberté dans le chemin de la victoire; cet espoir m'élève à la hauteur de mes nouvelles fonctions, & me soutiendra dans la carrière pénible qui s'ouvre devant moi. J'y professerai les principes qui m'ont toujours animé; je m'empresse d'en renouveler la déclaration en prêtant le serment voulu par la loi.

« Je jure haine à la royauté, à l'anarchie, attachement & fidélité à la république & à la constitution de l'an 3 ».

Discours du citoyen Sieyes, président du directoire exécutif.

Citoyen collègue, dans un moment où l'opinion publique a provoqué un mémorable jugement, dont sans doute l'effet ne sera pas perdu, vous avez été appelé par les amis de la liberté & choisi par le corps législatif pour occuper une des places de la suprême magistrature. Votre respect énergique pour la représentation nationale, vos services rendus dans la guerre impie qui a ravagé plusieurs de nos départemens, & que le fanatisme s'efforce de faire revivre; votre infatigable résistance au système criminel des réactions; enfin une grande popularité soutenue au milieu de tant d'oscillations: tels ont été les titres qui ont laissé un profond souvenir dans les âmes républicaines. S'il a été facile à votre patriotisme de les obtenir, il vous sera non moins facile de les justifier & de les accroître encore par les travaux importants auxquels vous allez prendre part. Tous les membres du directoire vous déclarent ici par mon organe, que vous leur inspirez la plus haute confiance. Recevez l'accolade fraternelle.

— Le général Marescot est nommé membre du comité militaire établi près du directoire.

Le citoyen Alexandre est aussi nommé à ce comité.

— Plusieurs libraires de Paris viennent de déclarer leur faillite.

— Il est arrivé avant-hier au palais Egalité un événement tragique, dont la cause ne doit pas échapper à la surveillance du ministre régénéré. Deux jeunes gens arrivant de leur département, montent au café Philharmonique, situé sur le grand escalier du palais; mais au lieu de limonadier et d'orchestre, ils trouvent des jeux de roulettes, de biribi, etc. Ces jeunes gens, séduits par l'appât du gain, restent et perdirent tout leur avoir. L'un des deux se coupa la gorge en sortant, l'autre n'a pas reparu chez lui.

— Un placard rouge affiché depuis deux jours, provoque la clôture des maisons de jeu, et appelle la sévérité des législateurs contre les teneurs de tripot.

— On raconte l'anecdote suivante. François (de Neufchâteau), ex-ministre de l'intérieur, s'étoit rendu au directoire avec son porte-feuille pour faire le travail, le jour où il a quitté sa place: les directeurs étonnés lui demandent s'il n'a pas reçu d'eux une lettre; François répond négativement. Le citoyen Lagarde, secrétaire-général, interrogé s'il a envoyé la lettre du directoire à François (de Neufchâteau), observe qu'il pourroit se faire qu'elle n'eût pas été expédiée, et vérification faite, elle se trouve être encore dans les bureaux, & il la remet à François qui en prend lecture & réclame contre l'expression de *démission*, déclarant qu'il ne l'a point donnée, & ne quittera ce ministère que sur un renvoi formel; ce qui a occasionné une nouvelle lettre du directoire, dans laquelle la nomination de François de (de Neufchâteau) au ministère est *révoquée*.

— Le général Desolle est chef de l'état-major général de l'armée de Moreau.

— Aubry, ancien membre de la convention nationale & de la législature suivante, proscrit au 18 fructidor, est arrivé depuis quelques jours à Hambourg.

— L'institut national a fait imprimer les procès-verbaux de l'institut du Caire. On en distribue gratuitement des exemples au secrétariat de l'institut.

— Des deux autruches que possédoit la ménagerie, on sait que le mâle est mort depuis quatre mois environ; le femelle vient de pondre un œuf que l'on essaie de faire éclore au bain de sable.

— On se rappelle que parmi les végétaux vivans, transportés en France par les naturalistes qui furent envoyés à la recherche de Lapeyrouze, se trouvoient deux arbres à pain de Pèle des Amis. Un de ces arbres précieux fut déposé dans les serres du Muséum, où il a péri, malgré tous les soins qu'on lui a donnés; l'autre fut envoyé à Cayenne, sous la surveillance du citoyen Martin, directeur des plantations nationales d'épiceries.

— Le ministre de l'intérieur vient d'ordonner que l'on envoie à la commune de Toulouse un beau tableau du citoyen Vincent, de l'institut national, qui étoit déposé dans le musée spécial de l'école française. Ce tableau représente Guillaume Tell, renversant la barque qui portoit le tyran Gessner. Il est destiné à être placé dans le temple décalaire de la commune de Toulouse. Le ministre a écrit à l'administration centrale de la Haute-Garonne, une lettre flatteuse, dans laquelle il la prévient, que le directoire exécutif l'ayant chargé de témoigner à cette commune sa satisfaction du patriotisme qu'elle n'a cessé de manifester depuis le commencement de la révolution, & de l'intérêt avec lequel elle a toujours célébré les fêtes nationales, il n'a cru pouvoir mieux remplir ses intentions, qu'en lui envoyant cette production patriotique du pinceau de l'un de nos meilleurs artistes.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen GÉNISSEUX.

Suite de la séance du 9 messidor.

Voici l'adresse au peuple français, proposée par François (de Nantes), & qui a été adoptée par le conseil :

FRANÇAIS,

Un système suivi par la majorité du directoire exécutif, triste & déplorable fruit de l'imprévoyance, de l'erreur, de l'impéritie, que la trahison de plusieurs agens & la corruption d'un grand nombre

d'autres empiraient encore, compromettoit la sûreté de la république au-dedans & au-dehors, l'existence des républicains les plus purs, & les principes sacrés de la révolution toute entière.

Dans ce grand danger de l'état, sans considérer celui de notre situation personnelle, placés au premier degré de l'ordre politique, stipulant les intérêts du plus grand peuple du monde, & ceux des républiques alliées, dans les émotions dont de si grands objets nous frappoient de toutes parts, nous ne songeâmes qu'à la grande, qu'à la sublime cause que votre confiance nous chargeoit de défendre, & nous vous jurâmes, par notre adresse du 22 prairial dernier, de vous sauver ou de périr.

Nous avons tenu notre serment. . . . Les événemens des 28, 29 & 30 prairial dernier vous sont connus. Le peuple français & le corps législatif ont triomphé avec la constitution, sans occasionner aucune secousse.

Un nouveau directoire, rempli de ce courage patriotique qui fut toujours le présage de la victoire, est sorti de cette crise politique. Les rênes de l'état sont entre des mains fermes & républicaines. Abandonnez-vous avec confiance aux deux premières autorités. Elles respecteront toujours la constitution que vous vous êtes donnée.

Français ! vos frontières sont menacées d'une prochaine invasion. Des hommes, de l'argent, des armes ! voilà ce qui est nécessaire, ce qui est indispensable pour vous sauver.

Les hommes ! c'est à vous, républicains, que nous nous adressons ! Lorsque vous étiez comprimés par un régime absurde & tyrannique, que les élans du républicanisme le plus pur étoient traités de conspiration anarchique, vous avez pu craindre de vous livrer à votre zèle ; mais lorsque nous vous jurons fidélité, c'est à vous à nous jurer la victoire. Allez renforcer nos armées qui vous attendent, & vous associer à leur éternelle renommée. Entonnez les hymnes de la liberté, formez vos bataillons conformément à la loi, & qu'un heureux mouvement, dirigé sur nos frontières, détruise cette coalition impie & venge le sang de nos ministres plénipotentiaires. Usez avec zèle & sagesse du droit que la constitution vous assure de vous réunir. Déliez-vous des étrangers qui tenteroient de vous porter loin de la ligne des loix & du respect dû à l'autorité publique. Ne souffrez pas que notre charte constitutionnelle soit outragée ou violée ; elle est notre sûreté & notre point de ralliement à tous. Vivifiez nos institutions républicaines ; elles donnent de la force & de la grandeur à l'état ; elles dégagent peu à peu les esprits des langes hideux de la superstition, pour les élever à ces principes libéraux qui doublent l'énergie, rehaussent le courage ; & ils sont bien coupables ceux qui insultent ces paisibles sociétés qui professent la morale la plus pure & répandent les heureuses semences d'un rapprochement fraternel & d'une bienveillance universelle.

Malheur à ceux qui conspireroient contre l'état, qui porteroient les citoyens à la rébellion, à la violation des loix par quelque moyen que ce pût être ! Malheur à ceux qui exercent des réactions, des vengeances : plus de terreur, plus de régime arbitraire, plus de tyrannie ; la liberté, la constitution, voilà notre devoir à tous.

Républicains, nous remplissons les nôtres avec zèle & fermeté ; c'est à votre courage à assurer le triomphe de la république au dehors, & le règne d'une sage liberté au dedans.

Après la lecture de cette adresse, le rapporteur reprend la parole & dit :

La commission des onze a rempli sa tâche : diverses commissions sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de présenter successivement, à vos délibérations, les projets organiques des principes que vous avez arrêtés sur sa proposition. En conséquence, elle est dissoute.

Marquéczy. — J'applaudis aux mesures salutaires présentées par la commission des onze ; mais je ne vois pourtant pas quelle garantie elle nous a offerte contre le retour de la tyrannie directoriale. Puisque la commission des onze est dissoute, je demande qu'il soit formé une commission spéciale pour rechercher & faire connoître les traitres qui ont causé les maux de la patrie.

Cette proposition n'a pas de suite.

Lucien Buonaparte. — Je demande que l'adresse au peuple français, ainsi que le message du directoire, soient envoyés aux armées. Il faut qu'elles sachent, ces braves armées, que l'impéritie seule des gouvernans & des ministres destitués ou démissionnaires a désorganisé la victoire ; il faut qu'elles sachent que la victoire sera fidèle à la cause de la liberté, du moment que des magistrats intègres & républicains auront reçu du corps législatif les rênes du gouvernement ; du moment que des généraux, accoutumés à braver les dangers, à cueillir, au milieu des obstacles, les lauriers de la gloire, guideront encore, en personne, les défenseurs de la patrie dans les champs de l'honneur.

Cette proposition est adoptée, mais seulement en ce qui concerne l'adresse aux Français : elle sera seule envoyée aux armées.

On propose de lever la permanence.

Duplantier s'y oppose, parce que le conseil des anciens n'a point encore converti en loix les résolutions de celui des cinq-cents.

Destrem. — Vous avez arrêté que vous resteriez en permanence jusqu'après la réponse du directoire. Cette réponse est arrivée ; elle est claire, et vous n'en avez point d'autres à attendre. D'un autre côté, vous avez pourvu aux besoins de l'état. Le bat de votre arrêté est donc rempli sous tous les rapports. J'appuie la proposition faite de lever la permanence. — La permanence est levée.

Il en sera donné avis au conseil des anciens par un message.

Le conseil se forme en comité général pour entendre la lecture d'un message au directoire relatif à la diplomatie.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BAUDIN.

Séance du 10 messidor.

Le conseil reçoit, par un message, la résolution prise sous la forme d'urgence, dans la séance d'hier, au conseil des cinq cents, & relative à la levée de toutes les classes de conscrits & l'emprunt de cent millions ; un secrétaire en donne lecture : elle est aussitôt mise aux voix & adoptée.

Laveau donne lecture de deux adresses, l'une de la commune de Mâcon & l'autre de celle d'Autun.

L'une & l'autre félicitent le corps législatif sur son énergie dans les derniers événemens : la seconde dénonce l'écrit de Bailleul comme royaliste. — Mention au procès-verbal & l'impression de l'adresse.

Le conseil leve sa permanence.

Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, par François Levaillant ; huitième livraison. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Cet ouvrage composé d'environ 400 planches dessinées & gravées avec le plus grand soin, paroît régulièrement tous les mois par cahiers de six planches avec leurs descriptions. L'in-folio sur papier vélin, nom de Jésus satiné, avec figures coloriées & en noir, prix, 30 francs ; in-4° sur papier vélin, avec figures coloriées, 13 fr. ; in-4° sur papier fin, nom de Jésus, avec figures en noir, 6 fr. ; in-12 avec fig. en noir, tomes 1 & 2, brochés, 7 fr. 20 cent. & 9 fr. franc de port.

A. FRANÇOIS.